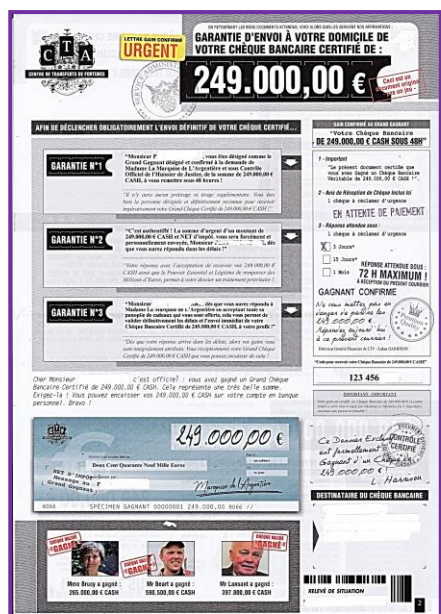


Le bourrage de crâne du CENTRE DE TRANSFERTS DES FORTUNES



En matière de marketing direct les stratégies varient et visent, au final, à toucher tous les consommateurs.

Le Réseau anti-arnaques reçoit et étudie quotidiennement des publipostages en faveur de méthodes de gain, de voyances et de santé. Les messages les plus sommaires – par exemple un bristol en noir et blanc – peuvent alterner aux messages les plus complexes.

C'est le cas de l'offre de gain du CENTRE DE TRANSFERTS DES FORTUNES (CTF), officine « bidon » qui affiche une adresse postale en Suisse et qui promet l'envoi d'un chèque bancaire certifié de 249 000 €.

Ce publipostage ne comporte pas moins de 6 feuillets recto verso, soit 12 pages de lecture, avec une avalanche d'informations, de garanties, d'attestations, de photos, de témoignages. Bien évidemment, l'usage d'un vocabulaire excessif renforce le phénomène : « millions-milliards », « dé fascinant aux mille éclats de chance », « diplôme institutionnel d'accès à l'argent », « giga pactole colossal. »

Ce concept a pour particularité de constituer un véritable tri dans les destinataires du pli publicitaire : la majorité des lecteurs ne répondra pas à cette incitation. Seuls les consommateurs franchissant les différentes étapes de ce marathon publicitaire décaisseront les sommes demandées pour devenir multimillionnaire. Trois options existent (50 €, 60 €, 70 €) sans oublier l'assurance vols et pertes pour 15 €.

Le CENTRE DE TRANSFERTS DES FORTUNES est nuisible. Evitez-le.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
 BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
 (contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook
 SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :
Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)